



COMMUNE DE PIERREFEU-DU-VAR

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2023

TROMBINOSCOPE AGENTS RECENSEURS

COMMUNE DE PIERREFEU DU
VAR

Pôle Vie Quotidienne
Service Etat Civil / Population

Place urbain Sénès

83390 PIERREFEU DU VAR

☎ 04 98 04 40 47

✉ etatcivil@pierrefeu-du-var.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Sheina BASSO
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Tanguy CHERIF
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Baptiste COLL
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Fouque Cyril
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Sara GOMES
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Sebastien LAGNEAU
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Emmanuelle NICOLAS
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Stéphanie DEHANNI
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Ludovic QUINQUIS
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Patrice SAINZELLE
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M^{me} Laetitia VENTURI
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. Anthony FLOCH
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
A Pierrefeu-du-Var, le 05 janvier 2023

Cachet de la mairie
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,